

**Mission Partenariat sur le climat de Rastatt à Saint-Louis du Sénégal**  
**du 27 novembre au 04 décembre 2019**

**Composition de la délégation**

- Mme Uschi Boëss WALTER, élue/ association des amis de la nature ;
- M. Martin SCHURSCH, Mairie de Rastatt, coordinateur du partenariat sur le climat ;
- Mme Barbara MEISER, membre de l'Association des amis de la nature.

**Interprète**

- Dr Ibrahima DIAGNE, Directeur de l'Institut des Langues Etrangères Appliquées (ILEA) interprète - traducteur agréé

**Minutes du Programme**

**Dimanche 27 novembre 2022**

- ❖ **Arrivée de la mission à l'aéroport international Blaise Diagne suivi du transfert assuré par la Commune de Saint-Louis.**

Le transfert de la délégation à Saint – Louis a été facilité par la commune de Saint-Louis qui a affrété un véhicule et un chauffeur.

- ❖ **Hébergement de la délégation**

Hôtel Keur Dada, pointe nord de l'île

**Lundi 28 novembre 2022**

- ❖ **Réception à l'hôtel de ville par le bureau municipal**

La réception de la délégation s'est déroulée à la salle de réunion de l'hôtel de ville par les mots d'ouverture et de bienvenue de l'adjointe au Maire Mme Aida Mbaye Dieng.

Elle a enregistré la participation d'élus du bureau municipal venus accueillir leurs hôtes de la ville de Rastatt avec laquelle la commune de Saint – Louis entretient un partenariat depuis 2014.

Lors de cette rencontre, le bureau municipal en la personne de l'adjointe au maire, Mme Aida Mbaye, est revenue sur les péripéties du partenariat sur le climat et le rôle essentiel d'intermédiation joué par l'association des amis de la nature.

A son tour, Mme Uschi Boëss WALTER, chef de la délégation de Rastatt s'est réjoui du partenariat entre les deux collectivités territoriales qui présentent beaucoup de similitudes et dans bien des domaines.

Avant d'entamer le programme, la délégation a eu droit à une présentation des maires de la commune qui se sont succédé dont les tableaux sont accrochés dans la salle des délibérations.



❖ **visite du site des femmes transformatrices de produits halieutiques et du centre d'état civil des HLM**

La visite du site des femmes transformatrices de produits halieutiques a permis à la délégation d'interagir avec les femmes dudit site. Dans ce centre, il est prévu l'installation de 25 lampadaires solaires pour rallonger le temps de travail et améliorer la sécurité de ces femmes.

Avec le partenariat sur le climat, il est prévu l'installation de deux (2) de mini centrales solaires de 40 kWc et de 15 kWc qui seront raccordées respectivement au réseau électrique de l'hôtel de ville et du centre d'état civil des HLM.

Au centre principal de l'Etat civil des HLM, la délégation a effectué une visite guidée des locaux par l'entremise de l'officier d'Etat civil et du chef de centre. Dans ce bâtiment, il est prévu l'installation d'une centrale solaire de 15kWc afin de le rendre autonome.



## ❖ réunion du comité de pilotage (COPIL) du partenariat sur le climat

La réunion du comité de pilotage s'est tenue à la salle de réunion de l'hôtel de ville. Elle a été présidée par l'adjointe au Maire, Mme Aida Mbaye Dieng, qui après son mot de bienvenue, a invité le secrétaire municipal, M. Amadou Béal Baldé, a procédé, d'abord, à la présentation de la délégation de Rastatt et, ensuite du programme de la mission.

La rencontre a enregistré la présence d'élus, de services déconcentrés, d'acteurs communautaires et de personnes ressources impliquées ou concernées par la problématique du développement durable. (cf. feuille de présence)

Le secrétaire municipal a, par la suite, fait une présentation sur la ville de Saint-Louis et de l'état d'exécution du projet relatif au partenariat sur le climat.

### Les discussions :

**M. Amath Dia, secrétaire général du Conseil Départemental** est revenu sur l'architecture institutionnelle du département qui regroupe cinq (5) communes avant de saluer le choix de la thématique sur les énergies renouvelables. Il estime que le gain sur la facture d'électricité pourrait servir à d'autres investissements pour la commune de Saint-Louis.

Toutefois, il rappelle les initiatives prises au plan local notamment avec la création de l'association des collectivités locales du département de Saint-Louis dont la présidence est assurée par M. Amadou Mansour Faye, Maire de la commune de Saint-Louis.

**Marie Raphaëlle Ndour de la division régionale de l'environnement et des établissements classés (DREEC)** a félicité et encouragé les initiatives des communes orientées vers la transition énergétique. Elle a donné l'exemple de la centrale solaire de Bokhol (Dagana) dans la fourniture d'électricité par la commune.

Toutefois, la représentante de la DREEC sollicité plus d'informations sur le projet pour apporter son expertise dans sa faisabilité et au cours de son exécution.

**M. Abdou Latif Diaw de l'association SEN Education** a magnifié la tenue de cette rencontre qui sert d'échange d'expériences entre les villes. A son tour, il a sollicité auprès de la commune, l'implication de l'association Sen éducation qui a été Créée en 1994 afin de promouvoir l'éducation à l'environnement, la citoyenneté dans les écoles de la région de Saint-Louis pour impacter les jeunes dès le bas âge.

**Lieutenant Ndella Faye de l'inspection départementale des eaux et forêts** a, quant à elle remercié la commune pour l'invitation au Copil et la prise en charge de la dimension environnement. Elle a fait part des activités de reboisement de l'inspection des Eaux et forêts en cours.

S'agissant du projet, elle conseille d'intégrer le reboisement de filaos sur le littoral pour limiter les dégâts de l'érosion côtière.

Elle estime, cependant, que si un seul projet doit être retenu cela devrait être le reboisement de la mangrove pour son impact sur les produits halieutiques avant de finir sur la problématique que constitue le Tipha dans l'occupation des espaces cultivables et son handicap sur la mangrove.

**M. Martin Schursch** rassure que le projet relatif au reboisement de la mangrove se fera après celui de la végétalisation.

**Mme Abibatou Banda ARADES** apprécie son invitation à participer à cette rencontre et salue les efforts fournis par la commune dans l'accompagnement des initiatives locales. A ce titre, à travers son association les projets suivants sont en cours :

- formation de jeunes sur les énergies renouvelables qui visent à inviter 100 entrepreneurs à aller vers la transition énergétique ;
- Projet pilote plage propre (P4) qui regroupent 50 associations et piloté par la commune et qui vise à rendre la plage propre (nettoyage et reboisement de filaos, développer l'éco tourisme).

**M. Mandaw Gueye de l'agence régionale de développement (ARD)** se félicite de savoir que d'autres projets qui s'intéressent sur les impacts liés au CC sont en cours après les nombreux projets déjà mis en place à côté du projet (SEERP) dont il est le coordonnateur.

S'agissant du projet sur la végétalisation des artères, il estime que l'intercommunalité doit être un atout et que les actions ne doivent pas exclusivement se tenir sur l'île.

**Mme Marième Diaw** représentante des femmes transformatrices de produits halieutiques salue la venue du projet de lampadaires solaires au niveau du « SINE » avec tous les avantages que cela présente.

**Mme Aida Mbaye Dieng** a remercié tous les participants tout en rassurant que les suggestions et recommandations seront notées et prises en compte lors de la réalisation du projet.

Elle a aussi saisi l'occasion pour saluer l'engagement des communes à travers l'intercommunalité mais surtout le travail entrepris jusque-là avec elles et les services de l'état (DREEC et Eaux et Forêts).

**M. Habibou M. Ndiaye secrétaire général de l'amicale des délégués de quartier** encourage ce projet de végétalisation et revient sur la nécessité de lutter contre les maladies hydriques et le Salvinia.

**M. Amadou Belal, secrétaire municipal** annonce qu'avec le projet de végétalisation des artères, plus de 5.500 plants seront réparties dans toute la commune.

Par ailleurs, l'expertise de l'ANER et de la DREEC seront sollicitées pour l'installation des deux (2) mini centrales solaires et des lampadaires solaires.

**M. Martin Schurch** revient sur sa visite du SINE et décèle un problème de gestion et l'absence de chambre froide pour permettre aux femmes de travailler à toutes les heures. Entre autres remarques, les bassins de trempage n'ont pas de tuyaux d'évacuation des eaux usées pour permettre un nettoyage rapide et efficace.

Selon lui, les 25 lampadaires solaires sont insuffisants pour éclairer le site et qu'un second projet pourrait être envisagé pour éclairer le reste du site.

Sur l'étendue du centre, les arbres sont morts à cause du sel et qu'un reboisement dans les mêmes conditions conduirait aux mêmes résultats.

**Mme Uschi Böss-Walter** a magnifié le partenariat climatique entre Rastatt et Saint - Louis et tous les financements reçus jusqu'ici grâce à cette collaboration rendu possible par l'association des amis de la nature aussi bien à Rastatt qu'à Saint -Louis. Mutuellement

les communes apprendront l'une de l'autre et la définition des projets se feront par les élus de la commune de Saint-Louis.

Le projet est très bien apprécié à Rastatt par tous les acteurs. Pour preuve, les 5.000 euro sont venus d'une collecte de fonds que des bienfaiteurs ont bien voulu faire bénévolement.

Elle a exprimé sa reconnaissance à tous ces acteurs qui lui ont permis d'apprendre de l'humain et de faire un don de soi Elle a souhaité voir ce partenariat étendu à la thématique « Culture », avant de se déclaré très enthousiaste à l'idée de pouvoir découvrir, un jour, le festival international de jazz de Saint-Louis.

#### ❖ Visite de l'île en calèche

La visite en calèche a permis à la délégation de Rastatt de voir des unités architecturales de l'île nord et sud classée patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.



**Mardi 29 novembre 2022**

#### ❖ Visite des sites de mangroves

La mangrove est un écosystème qui repose sur un fragile équilibre de par sa localisation à l'interface entre l'eau douce, l'eau salée, et la terre.

C'est le lieu de reproduction de nombreux poissons et oiseaux (nurserie), notamment des espèces migratrices. Elle joue un rôle important de stabilisateur contre les inondations.

Les forêts de mangroves sont des puits de carbones importants face aux contraintes imposées par les changements climatiques.

Après un départ à partir de l'hôtel de ville, la délégation accompagnée par Mme Aminata Sow et Bamba Faye de l'ADC a d'abord rendu en voiture à Pikine Sor Diagne, et Khor avant de se rendre en pirogue à Bango et Bopou Thior pour visiter les espaces de mangroves reboisés par l'association sénégalaise des amis de la Nature ( ASAN).

Plusieurs hectares de propagules type avicennia et rhizophora ont été investis par l'ASAN.

Il a été noté une adhésion et une implication de la population locale à la prise en charge de la protection et de la régénération de la mangrove.



### **Mercredi 30 novembre 2022**

#### **❖ Visite du parc ornithologique de Djoudj**

Créé en 1971, le Parc National des oiseaux du Djoudj (PNOD) est classé depuis 1981 en au Patrimoine Mondial par l'Unesco.

Situé à une soixantaine de kilomètres au nord de Saint-Louis par la nationale 2, dans le delta du Sénégal au Sahel, le Parc du Djoudj est une succession de zones humides à eaux douces ou saumâtres, savane sahélienne avec de nombreux canaux, lacs, bassins et marécages...

D'une superficie de 16 000 hectares, 395 espèces d'oiseaux (soient près de trois millions d'oiseaux) y sont recensées ce qui en fait la 3ème réserve ornithologique mondiale.

Dans cet écosystème on y retrouve des milliers de pélicans gris et des centaines de milliers d'échassiers, canards venus d'Europe, sarcelles, dendrocygnes... flamants roses et des spatules, grues couronnées, balbuzards pêcheur, aigrettes, oies de Gambie, hérons cendrés, cormorans, marins-pêcheurs, jacanas, marabouts et cigognes noires.

Outre tous ces oiseaux incroyables on y a découvert des singes rouges (patas), des phacochères, des varans et des crocodiles.

Ce fut une journée exceptionnelle dans un espace mémorable organisée par la commune de Saint-Louis pour ses hôtes via la compagnie Sahel Découvertes. La visite, qui a duré une heure trente minutes a été menée de main de maitre par un jeune guide du nom de **Mohamed CISS**.

Les paysages nous ont presque autant impressionnés que tous les animaux que nous avons pu observer.



**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022**

❖ **Visite du parc de la langue de barbarie**

Réserve ornithologique fragile de 2000 hectares créée en 1976, le Parc de la Langue de Barbarie s'étire sur une quinzaine de kilomètres et une largeur de quelques centaines de mètres à près d'un kilomètre entre le fleuve Sénégal et l'Océan Atlantique. Sa partie exposée à la mer est constituée de dunes fixées par des filaos alors que côté plage, le sable sert de pont pour les tortues marines que nous n'avons pas eu la chance de voir à cette période de l'année.

Un site tout aussi remarquable qui abrite entre autres oiseaux des flamants roses, pélicans, cormorans, hérons cendrés et mouettes.



❖ **Visite centre Uschi (Association des amis de la nature)**

Le centre Ushi (keur Ushi) est une garderie d'enfants située à Bekhar dans la commune de Gandon



## **Vendredi 2 décembre 2022**

### **❖ Réunion sur la végétalisation des artères**

L'exposée sur la végétalisation des artères a suscité un grand intérêt de la part des partenaires de Rastatt. Les débats autour de cette question entre les parties prenantes ont permis de passer en revue les détails du projet.

Budget : **250.000 euro**

Prestation intellectuelle : **5% du budget**

Durée : **24 à 36 mois**

Fin du projet ; **30 juin 2026.**

Rastatt sollicite le partage de tous documents numériques pour lever les fonds plus rapidement. A ce niveau, les données collectées serviront à argumenter le projet en montrant surtout l'impact du projet en terme d'absorption du CO2.

Un plan financier avec les coûts et un plan d'exécution sont attendus dès le début du projet allant du matériel, des gabions, des espèces, de leurs prix et de leur maturité.

Les vidéo conférences seront privilégiées afin de permettre le montage et la soumission du dossier avant le 30 décembre 2022.

### **❖ Bilan de la mission et perspectives du partenariat sur le climat**

A la suite de la présentation sur le projet de végétalisation, un débriefing présidé par l'adjointe au **Maire Aida Mbaye** a été effectué.

Les partenaires ont renouvelé leur engagement à poursuivre davantage le partenariat sur le climat. A ce niveau, la commune de Saint-Louis en la personne de **M. Alioune Diop**, adjoint au Maire en charge des grands projets et programmes a magnifié la collaboration au nom du Maire Amadou Mansour Faye.

Les remerciements sont allés à l'endroit de tous les acteurs qui ont participé de près et de loin à la mission.

### **❖ Visite digue de protection**

La visite de la digue de protection s'est tenue avec les explications de les experts chargés de l'environnement et de la communication du projet de protection côtière à Saint-Louis (PPCS).

Elle a permis de revenir sur l'historique du projet PPCS, de son caractère urgent et de son impact sur les communautés de la langue de barbarie.

Longue de 2175 mètres cette digue vient répondre aux aléas des changements climatiques avec son corollaire, la destruction d'habitat, de perte matériels et en vies humaines survenue en 2017 occasionnant le déplacement de la population vers le Sor.



**Samedi 3 décembre 2022**

❖ **Rencontre du maire avec la délégation**

La rencontre avec le maire a enregistré la présence de :

- Mme Aida Mbaye Dieng, adjointe au maire chargé de l'administration et de la bonne gouvernance ;
- M. Alioune DIOP, adjoint au maire chargé du suivi des grands travaux
- Mme Aminata SOW, adjointe au maire chargée de l'environnement
- Amadou Béal BALDE, secrétaire municipal ;
- M. Mamadou, vice-président de l'international des amis de la nature
- Mme Uschi Boëss WALTER, élue/ association des amis de la nature ;
- M. Martin SCHURSCH, Mairie de Rastatt, coordinateur du partenariat sur le climat ;
- Mme Barbara MEISER, membre de l'Association des amis de la nature.
- Dr Ibrahima DIAGNE interprète
- Bamba FAYE, ADC point focal de la mission

**M. Amadou Mansour Faye**, Maire de la commune de Saint-Louis a accueilli la délégation dans la salle de réunions. L'occasion a été saisie par le Maire pour :

- apprécier à sa juste valeur le partenariat sur le climat avec la ville de Rastatt
- faire un point sur l'histoire de la décentralisation de la ville ;
- réitérer son engagement à poursuivre la dynamique ;
- féliciter les élus et les services communaux impliqués
- Demander à la délégation de transmettre ses salutations chaleureuses au Maire de la ville de Rastatt.

**Pour Mme Ushi Boëss WALTER**, la coopération établie depuis 2015 a donné satisfaction. Elle a tenu à remercier l'équipe locale pour sa disponibilité. Elle souhaite que les deux villes travaillent davantage sur d'autres projets relevant du changement climatique et des villes durables.

A Rastatt, la commune a voté massivement pour la suite du partenariat sur le climat.

**M. Martin SCHURSCH** remercie le Maire pour son invitation et transmet les salutations de M. Putsh empêché et qui promet de venir lors du prochain voyage.

Il se félicite déjà de l'état de mise en œuvre du projet et donne des garanties que la ville de Rastatt appuiera fortement pour faire de Saint Louis une ville durable face aux défis climatiques. Les enjeux sont similaires pour les deux villes. Annonce a été faite sur un fonds de 40.000 euro pour la vulgarisation du projet après son réalisation.

La délégation est revenue longuement sur le partenariat notamment sur la durée d'exécution du projet sur les lampadaires solaires ne pouvant pas dépasser février 2023. Des assurances ont été données par le secrétaire municipal qui a déjà pris les devants pour que le projet soit réalisé au plus tard décembre 2022

**M. Mamadou Mbodj** : ce partenariat a connu un long chemin depuis 2009 et invite personnellement le Maire à venir à Rastatt. Il a rendu un vibrant hommage à Uschi qui a fait un travail colossal pour que ce partenariat naisse.

Elle a saint –Louis dans le cœur et ne cesse de se battre pour Saint-Louis à travers un fort lobbying à Rastatt.

Le Maire a donné son accord de principe pour l'invitation de la délégation de Rastatt et les dates seront retenues d'un commun accord.

**M. Amadou Béral Baldé SM** : est revenu sur les axes de la coopération sur le climat et un bilan de la mission avec notamment la tenue de la première réunion du comité de pilotage du partenariat sur le climat.

Budget 262.000 euro pour l'installation de deux mini centrales et de 25 lampadaires solaires sur le centre de transformation des produits halieutiques.

La réunion sur la végétalisation des artères de la ville a permis de préciser le projet avec un financement de 250.000 euro déjà acquis qu'il faudra développer et enrichir.

Se réjouissant de la présence du Maire et de porter la doléance de la ville de Rastatt qui voudrait recevoir la visite du Maire à Rastatt.

**M. Alioune Diop** revenu sur quelques points du projet notamment technique pour la finalisation du dossier de projet sur la végétalisation des artères de la ville.

**Mme Aminata Sow** : magnifie la délégation et espère que la collaboration se poursuive.

**Mme Aida Mbaye** : revient sur le travail de M. Mbodj depuis 2009 pour sceller ce partenariat. C'est le lieu de revenir aussi sur les difficultés à mettre en place le partenariat.

Pour finir le Maire s'engage à faire de Saint-Louis une « ville durable championne » et qu'il ne cessera de faire le plaidoyer pour faire de Saint-Louis une cité résiliente. Ce qui a d'ailleurs permis à la commune d'accueillir la visite du président Macron et le financement des projets SERRP et PPCS.



### **Dimanche 4 décembre**

**14 h** : départ de Saint-Louis/ transfert assuré par la Commune de Saint-Louis

**22h30** : vol retour pour l'Allemagne